



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 13765

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la connaissance parfois très théorique que peuvent avoir les enseignants, notamment en économie, de la réalité du monde de l'entreprise. Cela crée parfois un décalage entre ce qu'ils peuvent enseigner à leur élèves, et ce qui se pratique effectivement. Ceux-ci ont souvent passé les concours de l'enseignement directement après leurs études universitaires, sans aucune expérience concrète de l'entreprise. Il lui demande ce qu'il compte mettre en oeuvre pour rapprocher les enseignants et les entreprises, et favoriser une meilleure connaissance des réalités du monde du travail aux enseignants.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la formation initiale et dans le but de former les futurs enseignants au monde du secteur économique, la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, loi n° 2005-380 du 23 avril 2005, invite l'ensemble des étudiants, durant leur cursus de licence, s'ils ne disposent pas d'une expérience significative du monde de l'entreprise, à effectuer un stage de trois semaines en entreprise. La circulaire pour la mise en oeuvre du cahier des charges de la formation des maîtres, n° 2007-045 du 23 février 2007, rappelle qu'un stage dans le monde de l'entreprise de trois semaines pour l'ensemble du public enseignant est proposé afin les aider dans leur tâche d'orientation de l'élève (priorité rappelée par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école). Plus spécifiquement, dans le cadre de la formation continue à l'échelle nationale, des professeurs de sciences économiques et sociales peuvent bénéficier d'une immersion professionnelle sous la forme d'un stage de neuf semaines en entreprise, expérience qu'ils peuvent, par la suite, réinvestir sur un plan pédagogique en classe. Pour les deux sessions de l'année scolaire 2007-2008, ce stage sera ouvert à 40 participants. Pour compléter ce dispositif, il existe pour la troisième année consécutive, la journée de rencontre des professeurs de sciences économiques et sociales avec le Conseil économique et social. Celle-ci se place dans le cadre d'un échange sous forme de débats entre enseignants et conseillers, à partir de sujets économiques. Pour la quatrième année consécutive, deux jours de rencontre entre enseignants et entreprises sont organisés sous l'appellation « Entretiens Louis Le Grand ». Cette rencontre a pour but de travailler à partir d'un thème défini, sur une étude de cas que les entreprises illustrent. En outre, le ministère de l'éducation nationale, a demandé que soit effectué un audit par une commission incluant des universitaires et des professeurs de classes préparatoires aux grandes écoles sur les manuels scolaires de la filière économique et sociale, commission qui est présidée par Roger Guesnerie, titulaire de la chaire de théorie économique et organisation sociale au Collège de France. Les conclusions seront rendues prochainement. L'objet de cet audit est d'élaborer des propositions concrètes et d'adapter les manuels aux connaissances et compétences nécessaires à la compréhension des différentes facettes de l'économie.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13765

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 25 décembre 2007, page 8134

Réponse publiée le : 8 juillet 2008, page 5970